



AFMD DT44
<https://afmd44.org>

BIOGRAPHIE

DANIEL Joseph, Marie



Joseph DANIEL

Date et lieu de Naissance : Joseph, Marie, DANIEL, Louise Le Postellec et de Jean Daniel son époux, est né le 14 septembre 1902 à SaintNazaire (44) à la Ville Halluard (quartier de SaintNazaire, Loire-Inférieure). Il est l'aîné de trois enfants.

N° de matricule : 98 à Voves
24288 à Compiègne
45421 à Auschwitz

Biographie avant guerre : Joseph Daniel obtient son diplôme d'ajusteur-outilleur aux Chantiers de l'Atlantique à Penhoët, où il travaille jusqu'à la crise économique des années 1920. En 1924, la famille part à Paris pour chercher du travail et s'installe au 26, rue Julie dans le 14e arrondissement (aujourd'hui rue de l'abbé Carton).

Les activités syndicales de Joseph Daniel surnommé « Jo », l'exposent à la répression patronale : il travaille successivement chez Bréguet, rue Didot dans le 14e, puis chez Renault à Boulogne-Billancourt (département de la Seine, Hauts-de-Seine – 92). À la suite de son mariage en novembre 1939, avec Adrienne Larrouy, il emménage au 89, rue du Château, toujours dans le 14e. Le couple est parent de Jean né en janvier 1938.

En mai 1936, il est embauché comme ajusteur aux établissements Sanders de Gentilly (département de la Seine, Val-de-Marne-94), usine qui fabrique des caisses enregistreuses sous licence américaine. Il est affecté à l'atelier de montage.

Circonstances de l'arrestation : Pendant l'occupation, cette entreprise - filiale d'un groupe franco-allemand (La Nationale Groupe) – travaille en partie pour la production de guerre de l'occupant (fabrication de compteurs). Malgré les premières exécutions massives d'otages d'octobre 1941, parmi lesquels nombre de militants ouvriers, le noyau clandestin de l'usine poursuit la résistance sous sa forme syndicale. Le 9 février 1942, plusieurs militants déclenchent un arrêt de travail pour protester contre le rejet du cahier de revendications qu'ils ont fait déposer par le délégué officiel du personnel quelques jours plus tôt. Ce mouvement ne dure qu'un quart d'heure. Mais le directeur et son adjoint décident de prévenir le commissariat de police de secteur, implanté à Gentilly, et dressent une liste de treize meneurs supposés.

Date et lieu de l'arrestation : Joseph Daniel est arrêté le 11 février 1942 à son domicile par la police française.

Alertée, c'est la première section des Renseignements généraux (RG) qui prend en charge la répression et procède aux arrestations à l'aube du 11 février. Deux militants, chez qui ont été trouvés divers documents liés à leur activité militante avant l'occupation, seront interrogés le lendemain par l'inspecteur David, puis jugés, condamnés et passeront le reste de la guerre en prison et en camp

(échappant ainsi paradoxalement à la mort). Deux autres sont libérés parce qu'inconnus jusque-là des RG.

Suspects d'infraction au décret du 18 novembre 1939, les neuf restants – Georges Abramovici, Marceau Baudu, Fernand Boussuge, Joseph Daniel, Louis Gaillanne, André Girard, Francis Joly, Frédéric Rancez et René Salé sont écroués le 11 février 1942 à 19h45 au dépôt de la préfecture de police comme “consignés administratifs”.

Parcours avant déportation : Le 16 avril à 7 h 30, après être restés deux mois à la Conciergerie, ils sont transférés au “centre de séjour surveillé” (CSS) de Voves (Eure-et-Loir –28). Joseph Daniel est donc arrêté à son domicile le 11 février à 6 h du matin et conduit pour interrogatoire à la préfecture de police de Paris, où il est déjà fiché aux R.G. comme « militant actif et propagandiste ». À Voves, il est enregistré sous le matricule n° 98. Le 10 mai 1942, huit ouvriers de la Sanders font partie d'un groupe de 81 internés remis aux “autorités d'occupation” à la demande de celles-ci et transférés au camp allemand de Royallieu à Compiègne (Oise – 60), administré et gardé par la Wehrmacht (Front stalag 122 – Polizeihaf Lager). Joseph Daniel y est interné sous le matricule 24288.

Entre la fin avril et la fin juin 1942, Joseph Daniel est sélectionné avec les sept autres ouvriers de la Sanders, parmi plus d'un millier d'otages désignés comme communistes et une cinquantaine d'otages désignés comme juifs dont la déportation a été décidée en représailles des actions armées de la résistance communiste contre l'armée allemande (en application d'un ordre de Hitler).

Parcours en déportation camps, kommandos, prisons : Le 6 juillet 1942 à l'aube, les détenus sont conduits sous escorte allemande à la gare de Compiègne et entassés dans des wagons de marchandises. Le train part une fois les portes verrouillées, à 9 h 30 (convoi I.42). Le voyage dure deux jours et demi. N'étant pas ravitaillés en eau, les déportés souffrent principalement de la soif. Le 8 juillet 1942, Joseph Daniel est enregistré au camp souche d'Auschwitz (Auschwitz I) ; peut-être sous le numéro 45421, selon les listes reconstituées (la photo du détenu portant ce matricule n'a pas été retrouvée).

Après l'enregistrement, il passe la nuit au Block 13 (les 1170 déportés du convoi y sont entassés dans deux pièces). Le 9 juillet tous sont conduits à pied au camp annexe de Birkenau (Brzezinka), situé à 4 km du camp principal. Le 13 juillet il est interrogé sur sa profession. Les spécialistes dont les SS ont besoin pour leurs ateliers sont sélectionnés et vont retourner à Auschwitz I (approximativement la moitié du convoi). Les autres, restent à Birkenau, employés au terrassement et à la construction des Blocks. Compte-tenu de son métier d'ajusteur, il est ramené à Auschwitz I.

Date et lieu de décès : Joseph Daniel meurt à Auschwitz I le 16 septembre 1942, d'après les registres du camp. La cause inscrite sur l'acte de décès est « Hydropisie du cœur » (œdème cardiaque) ; « Herzwassersucht ».

Mention « Mort pour la France »

Sources :

- Livre-Mémorial FMD (I.42) <http://www.bddm.org/>
- SHD CAEN Dossier 628 493 Service historique de la Défense,
- SHD Vincennes GR 16 P 156537 (Non consulté)

- Jean-Pierre Sauvage et Xavier Trochu, Mémorial des victimes de la persécution allemande en Loire Inférieure (1940-1945) : déportés politiques, déportés résistants. 2001
- <https://deportes-politiques-auschwitz.fr/2015/07/daniel-joseph-marie-matricule45421>
- Claudine Cardon-Hamet, Triangles rouges à Auschwitz, Le convoi politique du 6 juillet 1942, éditions Autrement, collection mémoires, Paris 2005, pages 64, 372 et 400. Cf. Cardon-Hamet, notice pour l'exposition de Mémoire Vive sur les "45000" et "31000" de Paris (2002), citant : Questionnaire rempli par son fils Jean –
- Archives de la Mairie de Gentilly – Témoignage de René Aondetto –
- Bureau des archives des victimes des conflits contemporains (BAVCC), ministère de la Défense, Caen.
- Frédéric Couderc, Les RG sous l'occupation : quand la police française traquait les résistants, Olivier Orban, Paris 1992, pages 39 à 43.
- Archives de la préfecture de police de Paris, registre d'écrou du dépôt (n° 518).
- Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, Oświęcim, Pologne, Bureau d'information sur les anciens prisonniers (Biuro Informacji o Byłych Więźniach) ; acte de décès du camp. Death Books from Auschwitz, Remnants,
- Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, K.G.Saur, 1995 ; relevé des registres (incomplets) d'actes de décès du camp d'Auschwitz dans lesquels a été inscrite, du 27 juillet 1941 au 31 décembre 1943, la mort de 68 864 détenus pour la plupart immatriculés dans le camp (sans indication du numéro attribué), tome 2, page 210 (30919/1942).